

LE MOT DU MAIRE

FLEURISSEMENT DES BOURGS

Cette année, une convention a été passée entre le foyer de vie d'Auzits et la municipalité. Elle concerne la mise en place et l'entretien estival des plants dans les bacs ornant nos rues, nos places. 5 résidents et leur éducateur ont collaboré à l'installation des parterres le mercredi 26 mai. Ensuite, les résidents s'occuperont cet été d'arroser les bacs du bourg d'Auzits. Par cette action, ils nous montrent, étayent leur savoir horticole : cette année leur serre et leurs jardins sont en réfection, mais rappelons-nous, d'habitude, ils proposent des plants potagers pour fournir nos jardins ! Merci à eux ! Belle initiative citoyenne !





COMMUNE d' AUZITS

Un ! A vos papilles...

Deux ! A vos écoutes...

Trois ! Partez manger en musique sous les étoiles !

Cet été, venez fêter les retrouvailles !

3 marchés gourmands à partir de 19h

Laura, Magali, Christelle, Arnaud et d'autres... installés sur notre commune ou à côté, vous mijoteront leurs spécialités culinaires.

A retenir !

Vendredi 23 juillet à RULHE

avec « Josua Trio » guitares et contre basse, du jazzy, latino, bossa nova...

Laissez-vous bercer et rêver sous les ??????????

Vendredi 6 août au PLATEAU d'HYMES

avec la banda « Los Patos » cuivres et percussions

résonneront de la Voie du fer jusqu'au tunnel !

Lâchez prise et bouléguez sur vos assises !

Vendredi 13 août à La PLANQUE d'AUZITS

avec « La Chanson nette » Michel, solo guitare

réveillera nos souvenirs...de Brassens à ACDC...chanson française garantie !

Fredonnez en chœur sur fond de clapotis du Riou Viou !

La nouvelle municipalité et les associations partenaires sont heureuses de financer ces moments tant attendus et fera le meilleur pour que retrouvaille et convivialité soient les maîtres mots

Par souci écolo-environnemental-économique ,
amenez vous verres et couverts ! ...Merci !

VIDE-GRENIERS DU PLATEAU D'HYMES : POUR UNE PREMIÈRE, C'EST UNE RÉUSSITE !



« Je suis collectionneur de réveils ! Même cassés, je les répare et les expose ! En avez-vous ? »

« Tiens, une partition de musique ! Combien ? 1 euros ! Je vais l'offrir à ma compagne ! »

« J'ai déniché un beau vélo en très bon état ! Mon petit-fils sera le plus heureux ! »

« Je suis venue pour trouver des ramequins...les voilà qui m'attendent sur le premier stand ! »

« Avec 2 euros, je change tous les coussins de mon canapé ! Facile et pas cher la déco ! »

Voilà ce que l'on pouvait entendre à l'ombre des platanes de la place du Plateau d'Hymes dimanche 30 mai. Et chineurs et exposants sont tous repartis le sourire aux lèvres !

Quel plaisir de se retrouver au milieu des

étals pour papoter ensemble enfin sur l'espace public !

Bravo au CAPHY organisateur de ce modeste événement qui brillait comme une lueur d'espoir et d'un retour, tant espéré, à la vie « d' avant » sonnait comme un futur possible !

A VOUS LES JEUNES DE LA COMMUNE D'AUZITS

Jusqu'à présent, les actions du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) concernaient les personnes les plus âgées de notre commune (cartes de vœux, sachets cadeaux,...). A prés concertation avec tous les membres du CCAS, nous envisageons de mener un ou plusieurs projets avec vous les jeunes, âgés de 11 à 18 ans. Nous vous invitons à vous faire connaître avant la fin de l'été auprès du CCAS en appelant le numéro de téléphone suivant : **06 08 94 43 49**.

Nous souhaiterions organiser une rencontre avec vous tous pour connaître vos attentes, vos idées et pour à terme pouvoir conduire un projet avec vous.

A VOS TELEPHONES !

UN NOUVEL AGENT TECHNIQUE !



Suite au départ de M. Alain MATEO qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet 2021, nous avons procédé au recrutement d'un nouvel agent pour le poste d'adjoint technique polyvalent pour la commune d'Auzits. Il s'agit de M. **Raphaël GIMENEZ**. Il réside à Firmi. Il a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2021.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation pour son nouvel emploi.

RETOUR SUR LA RÉSIDENCE, LA CONCERTATION !

Pour ce nouveau mandat, la municipalité d'Auzits a décidé de réaliser les aménagements nécessaires aux 3 principaux « villages » de la commune : La Planque, Rulhe, et le Plateau d'Hymes.

En effet, **plusieurs problématiques** s'imposent à la municipalité : Le **ruisseau du Riou Viou**, qui traverse **La Planque** est couvert d'un bout à l'autre du village, mais l'ouvrage est à ce jour en fort mauvais état. Les préconisations techniques et réglementaires, comme les financements encouragent les collectivités à procéder à la **réouverture de ce ruisseau**. Cette opération relève de la communauté de communes du Pays Rignacois dont est membre la commune d'Auzits.

De son côté, **la commune se doit de procéder aux aménagements des abords**, et d'accompagner les évolutions induites par cette réouverture dans une vision d'ensemble du cœur de village. Il est à noter que le Riou Viou est sec entre 6 à 8 mois par an. Il conviendra donc de coordonner les différentes interventions pour que les habitants et usagers des lieux ne pâtissent pas trop longtemps des travaux. Il est à noter aussi la présence à La Planque d'une ligne de chemin de fer circulée par quelques TER.

Ensuite, il s'agit principalement du traitement de la Rue des Gueules Noires jusqu'à la Salle des Fêtes dans la partie basse de Rulhe, route qui dessert Boumazel et Rignac. En effet, les habitants dénoncent des problèmes de sécurité tant au niveau de la rue qui est très circulée, que du carrefour au niveau du ruisseau de Vayssade. Le problème persistant depuis plusieurs années, les élus ont positionné récemment et dans l'attente de mieux, des chicanes tout au long de la rue, en espérant limiter ainsi les questions de sécurité.

A l'autre bout de la commune, situé le long de la RD22, connectée à la RD840, et qui dessert Conques, le **Plateau d'Hymes** pâtit lui aussi de la circulation routière, avec des problèmes de sécurité tant pour les riverains, que pour les automobilistes au niveau des différents carrefours. Par ailleurs, les élus souhaitent revisiter les aménagements des abords de la salle des fêtes qui se trouve au cœur du village.

Ces différents aménagements relèvent du dispositif « Cœur de Village » soutenu par le CD12 et accompagné par le CAUE. Ce dernier établit un diagnostic détaillé de chaque site qui permettra à la commune de formaliser le cahier des charges nécessaires au choix d'une maîtrise d'œuvre adaptée.

Enfin, **la municipalité a souhaité associer les habitants à l'amélioration de leur cadre de vie** d'abord à la phase de diagnostic, mais aussi plus largement dans la durée. Dans cette optique, elle a fait appel aux compétences du Réseau Cause Commune et de la Capitainerie qui sont intervenus en résidence du 3 au 7 juin 2021 lors de la phase de diagnostic.

La résidence consiste à s'immerger dans les lieux plus près des habitants pour observer, interroger, dialoguer, recueillir. Il s'agit de proposer des pas de côtés et des expériences collectives de l'espace qui font appel au sensible, et invitent à **démultiplier les regards sur les espaces quotidiens et les manières dont ils sont vécus.**

Aurélie Aubry, paysagiste au CAUE, a accompagné les temps forts de cette résidence.

Déroulement de la résidence

- Préparation des Rendez-Vous :

#3 juin 18h : Défrichage autour d'un verre
Qu'il est bon après ce long moment de fermeture des cafés, de commencer cette résidence avec les élus et les habitants relais autour d'un verre à la terrasse du Faitout/AUZ !
3 tables, 1 table par site pour commencer à explorer nos sujets et préparer les rencontres des jours qui suivent.

- 1er Rendez-vous : La Planque

#4 juin 14h : Ateliers pluvieux avec les élèves de l'école
#4 juin 16h30 : A la sortie de l'école, jeux et bavardages
#5 juin 9h30 : Rendez-vous pour une Balade

- 2ème Rendez-vous : Rulhe

#5 juin 14h : Rendez-vous pour une Balade
Discussion autour de l'aménagement de la rue
Goûter

- 3ème Rendez-vous : Le plateau d'Hymes

#6 juin 10h : Rendez-vous pour une Balade
Discussion autour du plan de la place des fêtes
Repas partagé



Les points essentiels exprimés par les habitants – proposition de synthèse

Du point de vue du territoire, conforter la capacité à vivre les espaces, à développer des liens entre habitants à l'échelle de chaque village, mais aussi à l'échelle plus large de la commune...en bref, conforter la capacité à faire village. Par exemple, les trois places centrales des 3 bourgs comportent une partie élevée et une partie basse. A La Planque, terrain de tennis et place où on stationne près de la route, à Rulhe le terre-plein construit à partir des déblais de la démolition de l'ancienne école surplombe le reste de la place, au plateau d'Hymes, l'ancien quai d'embarquement est surélevé. Le « faire village » peut passer en aménageant ces dénivelés en gradin du même type dans les trois villages.

Du point de vue des habitants : Les questions, les problématiques soulevées étaient souvent communes aux trois bourgs avec plus ou moins d'insistance, avec des angles différents.

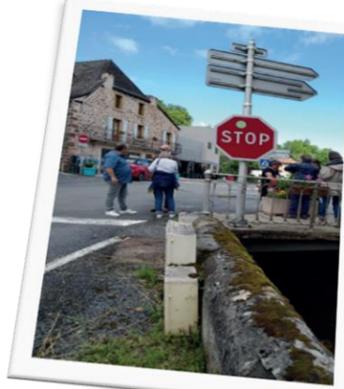
Par rapport à la réouverture du ruisseau à la Planque, des besoins d'informations très pratiques (calendrier, programme...), mais aussi des aspirations à plus de pédagogie avec des besoins de références, des souhaits à disposer d'autres représentations de ce qui pourrait exister, ou de ce qui a déjà été fait ailleurs.

La sociabilité des espaces : Comment confirmer les centres bourgs comme lieux de rencontre, d'échange, de lien social. Tenir compte des besoins des associations de la commune.

La circulation et les cheminements : comment rendre sa place au piéton ? comment retrouver une dimension de rue et non de route dans les trois bourgs. Avoir envie de cheminer à pied pour aller d'un côté à l'autre du village et non en voiture.

Le stationnement : Vers une gestion des parkings en distinguant les besoins de stationnements quotidiens et les besoins liés aux événements.

La structuration des places : comment organiser les places, afin que leur utilisation soit claire et fonctionnelle. Comment valoriser notre patrimoine à travers l'organisation des espaces publics ?



Ce travail de concertation permet à l'équipe municipale d'étoffer sa réflexion, les habitants continueront à être associés à la démarche : pour nous il est toujours important de laisser la place au dialogue. Votre avis nous permet d'avancer dans les projets : les impératifs liés au financement, à la réglementation, à la faisabilité des travaux seront obligatoirement pris en compte pour la décision finale du conseil municipal.



RÉNOVATION DE NOTRE ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public, avec ses 138 luminaires répartis dans nos bourgs et hameaux, absorbe près de 55% de l'électricité consommée par tous nos équipements et bâtiments communaux.

Le parc est relativement ancien, une cinquantaine de points lumineux seulement a moins de 10 ans.

Concernant l'entretien, il est réalisé par le SIEDA, le syndicat d'électrification du département de l'Aveyron, auquel notre commune adhère. Cette structure possède un savoir-faire très appréciable, en plus de son action sur le terrain elle nous apporte conseils, retours d'expériences et aide financière permettant d'envisager des évolutions intéressantes en faveur des économies d'énergie et de l'environnement.

C'est ainsi que nous l'avons sollicitée pour étudier le remplacement des lampes au Sodium actuelles (pour la plupart de 110W chacune) par des LED (35W).

L'économie résultante sur la facture d'électricité ajoutée à l'aide financière de 50% apportée par le SIEDA permettra un amortissement en moins de 7 ans.

Par ailleurs les futurs luminaires LED présentent un flux lumineux dirigé vers le bas, avec donc moins de diffusion inutile vers la voute céleste: inconvénient appelé pollution lumineuse, néfaste entre autres pour les oiseaux et autres espèces.

Le plan de rénovation prévoit le remplacement de 100 luminaires seuls (les mats actuels sont conservés) en 3 tranches : 2021 à L'Hôpital , Le Château, le Plateau d'Hymes, 2022 à Rulhe et 2023 à la Planque coordonné en fonction de l'avancement de l'opération Cœur de village.

Les luminaires restants « éparpillés » sur notre habitat diffus seront remplacés par les appareils les plus récents (2016) prélevés sur notre parc.

REGISTRE DES PERSONNES ISOLÉES

En cas de forte chaleur estivale, la préfète peut déclencher le « plan canicule ». Dans ce cadre, le maire est dans l'obligation de tenir un registre nominatif des personnes âgées, handicapées et/ou vulnérables, fragiles, isolées vivant à domicile.

Pour être inscrit sur ce registre « Alerte Canicule », les personnes qui souhaitent y figurer doivent se faire connaître en mairie. Cette démarche doit être volontaire et peut être aussi effectuée par les représentants légaux de ces personnes (mail à envoyer en mairie). Ce registre est conforme aux directives RGPD : **R**èglement **G**énéral sur la **P**rotection des **D**onnées (de l'Union européenne)

✂.....

Coupon réponse à renvoyer à la mairie, 12390 Auzits :

Nom : Prénom : Adresse :

Telephone :

Souhaite être inscrit sur le registre des personnes isolées de la commune d'Auzits et à ce titre être contactée chaque jour par une personne de la municipalité en cas de déclenchement du Plan Canicule 2020.

Signature :

ACTUALITÉS DE L'ÉCOLE (ADELINE)

depart maitresse et reprise des sorties